

# Fondements

Rédaction Jean-Michel Plattner



Pour ce matériel pédagogique ont été utilisés des textes des auteur(e)s suivant(e)s:

Julia Amherd	Dorina Hassler	Sara Pöhler-Häusermann
Ulrike Berthold	Andrea Hoffmann	Rita Rausch
Sonja Bill	Robert Josuran	Katharina Rufener
Elisabeth Blunier	Thomas Koch	Salome Schneebeil
Gabriela Bucher	Nadja Leitner	Karin Schneider
Karin Dürrenberger	Marianne Leu	Pia Sieberer
Careum Fachstelle	Brigida Licciano	Nicola Snozzi
Ursula Gessner	Claudia Masoch	Yvonne Studer Kurth
Monique Göldlin-Meister	Martin Maurer	Mirjam Teutschmann
Beatrice Gregus	Christina Meyer	Käthi Theiler
Wanda Hartung	Sibylle Müller-Steiner	Daniel Wirth

Support didactique Assistante/Assistant en soins et santé communautaire  
Cahier A  
Fondements

Conception graphique et composition: Mediengestaltung, Compendio Bildungsmedien AG, Zurich  
Couverture: © Katja Snozzi, Verscio  
Illustrations: Oliver Lüde, Winterthur  
Conception de couverture: BieriDesign, Zurich  
Imprimerie: Edubook AG, Merenschwand  
Rédaction: Jean-Michel Plattner, Illumino Beratung und Projekte, Buttisholz  
Lectorat pour l'adaptation linguistique: Isabelle Bonzon, Lausanne et Teresa Remexido, Marin-Epagnier

Numéro d'article: 7019  
ISBN: 978-3-03787-358-8  
Tirage: 1<sup>er</sup> tirage 2010  
Edition: K1065  
Langue: FR  
Code: CAR 315

Les professions de santé étant majoritairement exercées par des femmes, nous avons choisi d'utiliser le genre féminin dans le présent support didactique afin d'en faciliter la lecture. Nullement discriminatoire, cette forme se réfère cependant tout autant aux hommes.

Tous droits, en particulier la traduction en langues étrangères, réservés. Tous droits d'auteur réservés pour l'ouvrage et ses sections.  
Toute exploitation dans des cas autres que ceux qui sont admis par la loi nécessite le consentement préalable écrit des éditions Careum.

Copyright © 2010, Careum Verlag, Zurich

Le présent ouvrage a été imprimé en Suisse sans incidence sur le climat. L'imprimerie Edubook AG s'est soumise à un contrôle climatique visant principalement à prévenir et réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. L'entreprise compense les émissions résiduelles par le biais de l'acquisition de certificats de CO<sub>2</sub> du projet suisse de protection du climat OAK Schwyz.

Careum Verlag, Moussonstrasse 4, 8044 Zurich  
Tél.: 043 222 51 50 Fax: 043 222 51 55  
www.careum.ch/verlag verlag@careum.ch



**OdA Santé**

Nationale Dach-Organisation der Arbeitswelt Gesundheit  
Organisation fältière nationale du monde du travail Santé  
Organizzazione mantello del mondo del lavoro per il settore sanitario

## 2 Structures du système de santé publique

### 2.1 Le système de santé publique suisse

La Suisse compte plus de huit millions d'habitants répartis dans quatre régions linguistiques, 26 cantons et un peu moins de 3000 communes politiques. Le système de santé de la Suisse compte parmi les meilleurs au monde. La Suisse compte suffisamment de médecins compétents et de personnel soignant doté d'une excellente formation, ainsi que nombre d'institutions telles que des hôpitaux, des cliniques, des centres de réhabilitation, des foyers pour personnes âgées, dans lesquelles les patients sont traités et soignés dans les meilleures conditions. Le suivi des patients en dehors de l'hôpital est performant. Chaque Suisse est obligatoirement assuré contre la maladie et les accidents. Les assurances sociales telles que l'AVS, l'assurance invalidité ou l'assurance chômage contribuent à préserver les citoyens contre la pauvreté. La Suisse fait partie des nations leaders dans le domaine de la recherche et du développement médical.

La qualité des prestations fournies dans le domaine de la santé publique a naturellement un prix: depuis des décennies, les coûts augmentent ce qui induit une hausse des primes d'assurance. Cette tendance n'est pas prête de fléchir.

#### 2.1.1 L'organisation de la santé publique suisse

En Suisse, les cantons sont les principaux responsables des soins de santé. C'est là que se trouvent proprement dit les ministères de la santé. Selon les cantons, ces ministères portent l'appellation de département de la santé ou de direction sanitaire. Ils exécutent de nombreuses tâches et sont responsables de tous les domaines pour lesquels il n'existe pas d'autre autorité selon le droit fédéral, par ex. pour la construction, l'exploitation et la planification des hôpitaux, la régulation des professions de santé non médicales ou la réglementation des services des urgences, des sauvetages et des catastrophes.

Au niveau fédéral, c'est le Département fédéral de l'intérieur qui règle les questions de santé publique. La Confédération suisse n'est responsable que lorsqu'une réglementation uniforme est requise pour toute la Suisse. C'est par ex. le cas lorsqu'il s'agit d'hygiène environnementale et de protection de la santé (maladies infectieuses, gestion des produits thérapeutiques, substances toxiques, denrées alimentaires, protection contre les radiations). Deux offices fédéraux, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP, [www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)), et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS, [www.bsv.admin.ch](http://www.bsv.admin.ch)), sont en charge de ces domaines. La Confédération régule aussi la formation académique des médecins, dentistes, vétérinaires et pharmacien(ne)s.

La complexité croissante et l'augmentation des coûts ont incité les cantons à se regrouper en organisations intercantionales afin de pouvoir obtenir plus. Les membres du gouvernement des cantons sont réunis au sein de la «Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé», en l'occurrence la Conférence des directeurs cantonaux de la santé (CDS). Celle-ci promeut la coopération entre les cantons, entre la Confédération et les cantons, ainsi qu'entre d'importantes organisations de santé publique.

Certains domaines des soins de santé relèvent de la compétence des communes. Celles-ci sont surtout responsables de la gestion des hôpitaux, des institutions de soins de longue durée, des soins et de l'encadrement externes à l'hôpital (Spitex), de l'exploitation de centres de conseils et des services de médecine scolaire. Les grandes communes et villes disposent d'offices de santé spéciaux.

Parallèlement aux différents centres publics de la Confédération, des cantons et des communes, il existe un grand nombre d'organisations qui jouent un rôle important dans le secteur de la santé suisse. L'Organisation du monde du travail en santé (OdASanté) réunit, outre la CDS, les hôpitaux de Suisse (H+), Curaviva, l'Association des homes et des institutions suisses,